

Travail en conchyliculture Pour lutter contre la propagation du Covid-19, la MSA vous conseille

Si vous travaillez dans un élevage des coquillages (huîtres, moules, palourdes...), la MSA vous préconise des mesures d'organisation pour éviter toute propagation du coronavirus Covid-19. L'implication des salariés dans la mise en place de ces mesures garantira leur efficacité.

■ Avant le travail

- ❖ **Préparez et organisez le travail** pour le maintien d'une distance minimale d'un mètre, notamment lorsque le travail habituel se fait de manière proche entre salariés (éviter les binômes).
- ❖ **Mettez à disposition du savon et/ou solution désinfectante (gel hydroalcoolique)** en quantité suffisante pour que les salariés puissent régulièrement se nettoyer les mains, notamment avant et après chaque entrée et sortie (lieu de travail, en pause aux toilettes...). Prévoyez des réserves d'eau et d'essuie-mains jetables ainsi que des poubelles en quantité suffisante. Les mains sont essuyées avec du papier jetable (prévoir une poubelle à pédale ou automatique spécifique avec un sac intégré). Ne pas se toucher le visage avant de s'être lavé les mains. L'évacuation des déchets doit être assurée régulièrement.
- ❖ **Nettoyez avec des détergents habituels** (alcool à 70°, lingette désinfectante, détergents virucides...) les surfaces (poignées de porte, bouton poussoir des toilettes, abattant, terminal carte bancaire, caisses, comptoirs...), les équipements, les véhicules (volant, levier de vitesse...) et outils de travail (bâton pour taper les poches, marteau pour les cordes...). Ces derniers doivent dans la mesure du possible être utilisés par le même salarié.
Attention : l'eau de javel est déconseillée en milieu conchyicole.
- ❖ **Si des informations doivent être données par écrit**, un support type tableau blanc peut être utilisé.
- ❖ **Adoptez une organisation qui limite la présence** de plusieurs personnes au même endroit et recommandez aux salariés de manger seul dans leur voiture ou à l'extérieur.



Travail en conchyliculture

Pour lutter contre la propagation du Covid-19, la MSA vous conseille



■ Avant le travail

- ❖ **Pour les vêtements de travail** : chacun nettoie sa cote de travail à l'eau et au savon et la récupère à tour de rôle.

- ❖ **Sur le lieu de vente** :

- ✓ organisez des flux distincts entre l'entrée et la sortie, limitez le nombre d'entrées à une personne à la fois, gardez la règle d'éloignement,
- ✓ privilégiez le paiement par carte bancaire sans contact. Si le paiement est réalisé en espèces, portez une paire de gants à usage unique pour servir les clients, à défaut lavage systématique des mains au savon,
- ✓ organisez le transfert des marchandises et de l'argent pour éviter les échanges de la main à la main (exemple : l'employé pose la marchandise sur une surface où le client peut la récupérer, l'usage du ramasse-monnaie est systématisé).

- ❖ **Pour le transport de marchandises** :

- ✓ un seul livreur pour les livraisons. Si le véhicule est multi-utilisateurs : désinfectez la commande manuelle (descente et montée des haillons) et à chaque changement de livreur (poignées du diable ou du transpalette, volant, levier de vitesses, tableau de bord, habitacle...),
- ✓ prévoyez ce qu'il faut absolument emmener dans le véhicule : un kit de nettoyage et de désinfection que chaque livreur prend avant de partir, un kit de dépannage d'urgence pour éviter le passage chez le garagiste (bombe anti-crevaisson ...), les documents obligatoires, dont l'attestation dérogatoire de déplacement professionnel,
- ✓ organisez la tournée en planifiant précisément les lieux et heures de livraison et identifiez les lieux où le conducteur pourra prendre une pause afin de se restaurer et aller aux toilettes. Le conducteur emporte son propre repas,
- ✓ lors de la préparation des livraisons : le conducteur reste dans la cabine et se renseigne sur les règles applicables à l'entrée du site d'accueil (klaxon, téléphone, appel de phares...), le lieu de stationnement et le point d'accès (cas d'opération en cours lors de l'arrivée),
- ✓ suspendez le transport collectif. Utilisation si possible du véhicule personnel, si utilisation du co-voiturage sur un trajet court, maximum 2 personnes dans le véhicule, avec installation en croix (1 devant / 1 derrière).



- ❖ **Dans le parc** :

- ✓ préparez la navigation : si trajet en annexe, rendez-vous au ponton qui vous rapprochera pour récupérer le personnel et/ou prévoyez une annexe suffisamment grande si usage d'un tracteur,
- ✓ pour une mise à l'eau : apportez une attention particulière lors des phases d'attelage ou de dételage du navire en mettant en œuvre les gestes barrières.

Travail en conchyliculture

Pour lutter contre la propagation du Covid-19, la MSA vous conseille



Pendant le travail

❖ En atelier ou lieu de vente :

- ✓ prévoyez une feuille de pointage des horaires et un stylo par personne,
- ✓ adaptez le travail en équipe sur les lieux : augmentez les plages horaires de la production et dédoublez les équipes (chaines de tri en mytiliculture),
- ✓ prévoyez un temps suffisant pour le changement d'équipe afin d'assurer les nettoyages nécessaires et d'éviter les croisements des personnels.



- ❖ **En zone d'expédition** : fermez les accès si possible, l'entreprise extérieure contactera la personne dédiée afin qu'elle lui communique les consignes de livraison (le numéro de la personne sera affiché sur le portail), prévoyez une bannette de réception des documents, chacun utilise son stylo individuel et si contact avec un document, une machine, se laver les mains et utiliser des essuie-mains jetables.
- ❖ **Dans le parc** : travaillez seul sur chacune des rangées en respectant une distance d'au moins un mètre entre chaque salarié (1 rangée sur 2 ou 3, pas de travail face à face, départ en décalé...). Pour la manipulation des poches lourdes (35 kg) à réaliser à deux : prévoyez un écran facial en plexiglass pour les deux personnes ou des masques de type "chirurgical" et des lunettes.
- ❖ **Dispositions spécifiques pour engin** : évitez de stocker à l'intérieur de la cabine des outils, des chiffons ou des gants souillés, prévoyez des rangements extérieurs à l'habitacle (poubelles pour gants jetables, boîte à outils) et aérez régulièrement la cabine, notamment pendant le nettoyage.
Attention : les gants contaminés portés au visage peuvent être source d'infection. Une seule et même personne en cabine de conduite.

Après le travail

- ❖ **Vérifiez le respect des consignes** de distanciation.
- ❖ **Vérifiez la disponibilité des produits nécessaires** à l'hygiène.
- ❖ **Vérifiez la bonne application des procédures** de nettoyage prévues.
- ❖ **Procédez à des retours et partages d'expérience** des aléas de la journée, tout en respectant la distanciation entre individus pour adapter l'organisation du travail et les mesures initialement prévues.
- ❖ **Prendre des nouvelles de l'état de santé** (éventuels symptômes, ressenti psychologique, appréhension, incompréhension...) de vos collaborateurs régulièrement.

Attention : Un risque peut en cacher un autre ! Assurez-vous que l'attention portée au risque d'infection ne conduise pas à occulter ou réduire celle portée aux risques propres des chantiers (manutentions, risque de coupure, risque de chutes...)

Les conseillers en prévention, médecins et infirmiers du travail de votre MSA sont à votre disposition à distance (téléphone, messagerie...) pour réfléchir avec vous à la mise en œuvre de ces mesures de prévention en fonction de vos différentes activités.